

BOL D'OR: LE GMT94 RÉCIDIVE

Le GMT94, champion du monde en titre d'endurance motocycliste, a entamé la saison 2017-2018 d'EWG sur la lancée de la précédente, en remportant le 81^e bol d'or dimanche, sur le circuit Paul-Ricard du Castellet (Var).

9

C'est la neuvième fois en dix éditions que l'Espagne monte sur le podium de l'Euro de basket. Elle a pris la médaille de bronze en battant la Russie 93 à 85.

Soyons sports

TENNIS

Coupe Davis : des Bleus pâles en finale

L'équipe de France a difficilement battu, ce week-end à Villeneuve-d'Ascq, une équipe serbe amputée de ses meilleurs joueurs, dans une ambiance tout sauf apaisée en interne.

Ce devait être une promenade de santé. La voie empruntée par l'équipe de France de tennis a finalement été plus tortueuse ce week-end à Villeneuve-d'Ascq, en demi-finale de la Coupe Davis. Grandissimes favoris face à une équipe serbe privée de Novak Djokovic, de Viktor Troicki et de Janko Tipsarevic, les Bleus se sont imposés 3-1. Un score qui ne traduit pas toutes les difficultés, les doutes et les dissensions qui sont apparus au sein du groupe

et de la Fédération française durant ces trois jours.

Noah « stressé »

Après quatorze mois d'absence en équipe de France, c'est Jo-Wilfried Tsonga (18^e mondial) qui a apporté le point de la victoire en dominant, hier, le 80^e joueur mondial, Dusan Lajovic, en quatre sets (2-6, 6-2, 7-6, 6-2). Malgré une entame de match compliquée et quelques sueurs froides dans

44

C'EST LE CLASSEMENT ATP DU BRITANNIQUE DANIEL EVANS, JOUEUR LE MIEUX CLASSÉ QUE LES BLEUS AIENT EU À AFFRONTÉ DANS CETTE COUPE DAVIS.

le camp français, qui redoutait de devoir mettre son destin entre les mains de Lucas Pouille lors de l'ultime simple, le Manceau a rempli son contrat. Après la contre-performance de Pouille (22^e mondial) contre Lajovic, vendredi, Tsonga avait déjà assumé son rôle de leader en égalisant contre Laslo Djere (95^e).

Samedi, Nicolas Mahut et Pierre-Hugues Herbert (5^e paire mondiale à la Race, le clas-

sement de la saison en cours) n'ont fait qu'une bouchée de Filip Krajinovic (111^e mondial) associé au doyen Nenad Zimonjic (41 ans), également capitaine. Même si le duo français s'est fait une petite frayeur dans le troisième set, où il a eu toutes les peines du monde à conclure, arrachant la victoire au tie-break (6-1, 6-2, 7-6).

Malgré tout, les Bleus ne sont pas apparus conquérants. Le capitaine Yannick Noah, lui-même, expliquait avoir « refile (s) on stress » au jeune Lucas Pouille. Et est apparu quelque peu dépassé. À tel point que Tsonga lui a demandé de ne plus lui parler durant son premier match... « C'est beaucoup plus facile de jouer quand tout le monde a envie que tu gagnes », a juste indiqué Noah, qui a précisé qu'il « stress(ait) » depuis des mois sans en dire plus, mais laissant deviner des tensions avec la Fédération. « Quand tu as l'impression d'être attendu au tournant, c'est beaucoup plus compliqué... »

La France se retrouve, malgré tout, en finale, contre la Belgique ou l'Australie, qui se rencontraient ce week-end à Bruxelles. Dans cette Coupe Davis, l'équipe de Noah n'a toujours pas affronté un seul joueur du top 40. Après le Japon privé de Kei Nishikori, la Grande-Bretagne orpheline d'Andy Murray et les Serbes sans Novak Djokovic, les Bleus vont-ils continuer à vaincre sans péril ?

NICOLAS GUILLERMIN

Annonces légales

L'Humanité est officiellement habilitée pour l'année 2017, pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements : 75 (arrêté n° 2016-12-28-001) 5,50 euros HT/ligne, 91 (arrêté 2016-PREF/DCSIPC/BAGP n° 1181) 5,25 euros HT/ligne, 92 (arrêté CAB/SDCI n° 2016-809) 5,50 euros HT/ligne, 93 (arrêté n° 2016-4365) 5,50 euros HT/ligne, 94 (arrêté n° 2016-3895) 5,50 euros HT/ligne. Ministère de la culture et de la communication (arrêté du 18 décembre 2015, version consolidée au 11 janvier 2017) relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales NOR : MCE1529458A. La ligne se définit par 40 caractères, signes ou espaces de corps 6.

AVIS D'ENQUÊTE

PLAINE COMMUNE

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le président de l'établissement public territorial Plaine Commune a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de La Courmeuve.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme de la Courmeuve pour une durée de 36 jours consécutifs du lundi 2 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017 inclus.

Le projet de révision du plan local d'urbanisme est soumis à évaluation environnementale. L'évaluation environnementale du projet de plan local d'urbanisme qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements.

M. Michel Lagut, retraité ancien directeur de cabinet de la SNCF a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif.

Le siège de l'enquête est fixé au centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, sis 3 mail de l'Égalité, 93120 La Courmeuve.

Les pièces du dossier de projet de plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à disposition du public au centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15 ;
- mardi de 13 h 30 à 17 h 15 ;
- et le samedi 14 octobre 2017, de 8 h 45 à 11 h 45.

Le commissaire-enquêteur recevra au centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve aux jours et heures suivantes :

- le lundi 2 octobre 2017, de 8 h 45 à 11 h 45 ;
- le samedi 14 octobre 2017, de 8 h 45 à 11 h 45 ;

- le jeudi 26 octobre 2017, de 8 h 45 à 11 h 45 ;
- le lundi 6 novembre 2017, de 14 h 15 à 17 h 15.

Le projet de plan local d'urbanisme sera également disponible sur les sites internet de l'établissement public territorial Plaine Commune <http://www.plainecommune.fr> et de la ville de La Courmeuve. Ces sites internet pourront également être consultés au centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, aux jours et heures d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, sis 3 mail de l'Égalité, 93120 La Courmeuve, et ce, avant la clôture de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être transmises avant la clôture de l'enquête sur le site de gestion du registre dématérialisé dont l'adresse est la suivante : <http://revision-publique-plu-courmeuve.enquete-publique.net>

et aux adresses électroniques suivantes : plu.lacourmeuve@plainecommune.com fr revision-publique-plu-courmeuve@enquete-publique.net

Le commissaire-enquêteur annexera ces observations, propositions et contre-propositions au registre d'enquête.

Elles seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fera la demande pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne peut également à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du président de l'établissement public territorial Plaine Commune, centre administratif Mécano, unité territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, sis 3 Mail de l'Égalité, 93120 La Courmeuve, et ce, dès la publication du présent arrêté.

L'identité des personnes auprès desquelles les informations peuvent être obtenues sont les suivantes :

- M^{me} Claire Goudour, responsable de l'unité

territoriale foncier droit des sols de La Courmeuve, DDUUS Plaine Commune.

- M^{me} Chloé Gatingt, chargée d'étude au sein de la direction de l'aménagement secteur de La Courmeuve, DDUUS Plaine Commune

Au terme de l'enquête, le conseil territorial de Plaine Commune sera amené à approuver par délibération le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié par rapport au document arrêté pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25 août 2017, il a été constituée une société dénommée :

MONDIAL BÂTIMENT

Forme : SAS
Capital : 1000 euros
Siège social : 1, route de Montreuil, 93230 Romainville
Objet : menuiserie, plomberie, bâtiment, tous corps
Président : M. Wagny Jean Samuel, demeurant 1, route de Montreuil, 93230 Romainville
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Bobigny

Par acte SSP en date du 11 août 2017, il a été constituée une société dénommée :

LELA TRANSPORTS

Forme : SARL
Capital : 1000 euros
Siège social : 18, rue Charles-Tillon, 93300 Aubervilliers
Objet social : location de véhicules sans chauffeurs
Gérance : M. Kala Selighita Assimbo, demeurant 18, rue Charles-Tillon, 93300 Aubervilliers
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Bobigny

Par acte SSP en date du 8 septembre 2017, il a été constituée une société dénommée :

K.M TRANSPORT

Forme : SARL
Capital : 2000 euros
Siège social : 6, rue Suzanne-Bouquin, 93150 Le Blanc-Mesnil
Objet social : achats, ventes et locations de tous véhicules de transports
Gérance : M. Zennadi Khalel, demeurant 6, rue Suzanne-Bouquin, 93150 Le Blanc-Mesnil
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Bobigny

DIVERS SOCIÉTÉS

MAUCLAI

SARL au capital de 7 000 euros
Siège social : 66, rue de la Villette 75019 Paris

488 101 841 RCS Paris

Aux termes de l'AG du 4 septembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social au 118, 130, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, à compter du 13 septembre 2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Paris.

MGL RÉNOV

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 4, rue Eugène-Henaff 93240 Stains

808 339 188 RCS Bobigny

Suivant l'AGE du 4 août 2017 à 16 heures, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. M. Mladenovic Nicolas, demeurant 160, avenue du Général-Gallieni, 93140 Bondy, est nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Suivant l'AGO du 4 août 2017 à 17 heures, il a été décidé de la liquidation anticipée avec approbation des comptes définitifs. Le liquidateur est déchargé de son mandat, quitus de sa gestion lui a été donné et la constatation de la clôture de liquidation à compter de ce jour. La société sera radiée au RCS de Bobigny.

LE COLIBRI

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 44, rue du Chevalier-de-la-Barre 75018 Paris

819 424 227 RCS Paris

Suivant les deux P-V du 30 juin 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet immédiat, nommé M. Nguyen Phuong Nguyen, demeurant 21, impasse Chaudron, 93210 Saint-Denis, liquidateur. Son domicile servira de siège à la liquidation. Les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation à effet au 30 juin 2017. Mention sera faite au RCS de Paris.

Par acte SSP en date à Paris du 7 septembre 2017, enregistré au SDE Bobigny le 11 septembre 2017, ré: 2017A12104, la SARL :

CÉLINE

RCS 812 917 862, siège Blanc-Mesnil (93150), 39, avenue Henri-Barbusse a cédé un fonds de commerce de restauration rapide sis à l'adresse du siège, moyennant le prix de 50 000 euros à la SARL :

FM BARBUSSE

RCS 830 341 376, dont le siège est à l'adresse du fonds cédé. Date d'entrée en jouissance le 7 septembre 2017. Oppositions reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance chez SCP Berthier-Taverdin, à Paris (10^e), 60, bd Strasbourg. Mentions faites au RCS de Bobigny.

KAS RÉNOVATION

SASU au capital de 500 euros
Siège social :

49, Grande rue Charles-de-Gaulles 92600 Asnières-sur-Seine

819 327 875 RCS Nanterre

Aux termes d'une décision en date du 11 septembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5, 7, rue de l'Alma, 92600 Asnières-sur-Seine, à compter du 12 juillet 2017. L'article article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

HAZAL

SARL au capital de 3 000 euros

Siège de liquidation :

4 bis, avenue Pasteur, 93100 Montreuil

503 686 438 RCS Bobigny

Aux termes de l'AGE du 31 août 2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à M. Yilmaz Burhan, liquidateur de la société, constaté la clôture de la liquidation au 31 août 2017. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Bobigny et la société sera radiée au RCS.

LES RAVALEURS

PARISIENS

SARL au capital de 2500 euros

Siège social :

22, avenue du Maréchal-Leclerc 93190 Livry-Gargan

812 491 009 RCS Bobigny

Suivant l'AGE du 1^{er} septembre 2017, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. Aissaoui Kamal, demeurant 52, rue Georges-Clémenceau, 93190 Livry-Gargan, en remplacement de M. Oubakhi Mohammed, gérant et démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Bobigny.

DAN BÂTIMENT

SARL au capital de 5 000 euros

Siège social : 10, avenue de la Liberté 92000 Nanterre

797 773 249 RCS Nanterre

Suivant l'AGE du 31 août 2017, il a été décidé de dissoudre la société à compter du 31 août 2017. M. Mbuyi Mashinda, demeurant 10, avenue de la Liberté, 92000 Nanterre, est nommé liquidateur. Le siège social de liquidation est fixé au siège social. Le dépôt légal se fera au RCS de Nanterre.

Additif à l'annonce parue le 31 août 2017, concernant la société :

SAS MBS1

Il y a lieu de lire : « Modification de la forme sociale : EURL, remplacée par SAS ».

Suivant acte SSP du 28 août 2017 à Stains, Monsieur Taïbi Mohamed, demeurant 51, rue Kleber-Albouy, 93240 Stains, a donné en location et gérance à Monsieur Taïbi Mouloud, demeurant 51, rue Kleber-Albouy, un fonds d'activité d'exploitant de taxi et d'autorisation de stationnement taxi n° 7239, sur la commune de Paris. Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.

Confiez à **L'Humanité** vos annonces légales pour les départements 75 • 91 • 92 • 93 • 94
laure.thierry@comediance.fr ou legale@comediance.fr
tél. 01 49 22 74 89 fax 01 49 22 72 68
Publiez votre annonce légale en ligne facilement et rapidement legales.particulier.humanite.fr